

Collectif
des
familles
de
disparu(e)s
en
Algérie

المفقودون DISPARUS
ون DISPARU
المفقودون DISPARU
المفقودون DISPARUS
المفقودون DISPARUS
المفقودون DISPARUS
المفقودون DISPARUS

COMMUNIQUE DE PRESSE

Conférence de presse - rapport 2011-2013

Le régime algérien à l'épreuve des droits de l'Homme – L'illusion du changement

Alors que le président Abdelaziz Bouteflika prétend depuis des années œuvrer pour une ouverture démocratique du pays, à la fin de son troisième mandat, un seul constat s'impose : les libertés, les droits de l'Homme et l'Etat de droit restent toujours à conquérir en Algérie.

Face aux nombreux témoignages recueillis auprès des associations, des syndicats autonomes, des militants et défenseurs des droits, le CFDA a entrepris un véritable travail de recherche de fond et d'enquête de terrain. Dans son rapport *Le régime algérien à l'épreuve des droits de l'Homme - L'illusion du changement*, le CFDA dresse ainsi un panorama général des multiples violations des droits de l'Homme commises en Algérie depuis 2011.

Les deux dernières années ont été marquées par la levée formelle de l'état d'urgence en 2011, qui s'est faite au prix de l'intégration dans le droit commun de dispositions relevant du régime d'exception et par le renforcement des pouvoirs de l'armée dans la lutte anti-terroriste. Par ailleurs, la levée de l'état d'urgence a été suivie d'une grande « réforme » en janvier 2012. Cette réforme présentée comme une avancée démocratique n'a conduit en réalité qu'à l'adoption de nouvelles lois régressives relatives aux partis politiques, à l'information et aux associations. Aucun progrès, non plus, ne peut être constaté concernant le dossier des disparitions forcées. La Charte pour la paix et la réconciliation nationale de 2005 et ses textes d'application prônent l'oubli et l'impunité, et interdisent toujours l'accès aux familles de disparus à la Vérité et la Justice.

Le régime algérien a donc voulu entretenir l'illusion d'un changement là où la réalité est marquée par la continuité dans la répression, l'impunité et les violations des libertés publiques et des droits de l'Homme. Les algériennes et algériens qui revendiquent le respect de leurs droits aussi bien civils et politiques, qu'économiques, sociaux et culturels font l'objet de discriminations, d'arrestations arbitraires, de détentions extra-judiciaires, de harcèlement judiciaire, voire parfois de torture. Depuis janvier 2013, les revendications sociales sont d'ailleurs de plus en plus nombreuses, et d'importantes manifestations pour réclamer l'amélioration du niveau de vie, l'accession à un emploi ou à un logement décent, ont été réprimées par les forces de l'ordre.

Aujourd'hui à la lumière de ce bilan dramatique, le CFDA demande au régime algérien :

- d'engager une véritable ouverture démocratique et d'instaurer un Etat de droit respectueux des droits et libertés des algériennes et algériens,
- de cesser toute violation des libertés individuelles et collectives, et notamment de mettre fin au harcèlement des défenseurs des droits,
- de mettre sa législation en conformité avec les engagements pris au niveau international, en abrogeant les textes qui violent les conventions relatives aux droits de l'Homme tels que les lois régressives de janvier 2012, et la Charte pour la Paix et la réconciliation nationale de 2005 et ses textes d'application.

Paris, le 27 juin 2013

Nassera Dutour

Porte-parole du Collectif des Familles de Disparu(e)s en Algérie